

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

AMENDEMENT

N ° II-CF65

présenté par

Mme Petel, Mme Mörch, M. Daniel, Mme Hammerer, M. Pellois, Mme Fontaine-Domeizel et
M. Dombrevail

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 76, insérer l'article suivant:

Mission « Économie »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.